



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/43/404

S/19937

14 juin 1988

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-troisième session
Point 23 de la liste préliminaire*
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-troisième année

Lettre datée du 13 juin 1988, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour information, un appel lancé le 9 juin 1988 par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique à tous les organismes de secours des Nations Unies et autres organisations internationales leur demandant de ne pas donner d'assistance à l'administration vietnamienne à Phnom Penh (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 23 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) THIOUNN Prasith

* A/43/50.

ANNEXE

Appel lancé le 9 juin 1988 par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique à tous les organismes de secours des Nations Unies et autres organisations internationales leur demandant de ne pas fournir d'assistance à l'administration vietnamienne à Phnom Penh

1. Cette année, comme les années précédentes, les Vietnamiens eux-mêmes et leurs fantoches à Phnom Penh demandent en gémissant à la communauté mondiale et aux organisations internationales, y compris les organismes de secours des Nations Unies, de leur fournir une aide alimentaire.

Par ailleurs, on signale en même temps les dures conditions de vie dans les campagnes kampuchéennes, le besoin d'assistance alimentaire d'urgence au Kampuchea, et l'on dit aussi que le Kampuchea se trouve face à des pénuries alimentaires du fait du manque d'engrais, de semences, d'animaux de trait, de services de transport, etc.

Malgré cela, l'administration vietnamienne à Phnom Penh continue effrontément sa campagne de propagande sur la "renaissance" et sur le développement croissant du Kampuchea sous l'occupation vietnamienne, etc.

Quelle est donc la réalité?

Au cours des neuf dernières années, pendant que les Vietnamiens poursuivaient leur campagne de propagande sur la soi-disant "renaissance" au Kampuchea, la population kampuchéenne a continué à connaître la famine.

Ce ne sont jamais les prétextes qui ont manqué aux agresseurs vietnamiens. Parfois, ils accusent la sécheresse, parfois, les inondations et, d'autres fois, le manque d'engrais, de semences, d'outils ou d'animaux de trait. Mais la cause réelle de la famine au Kampuchea, c'est la guerre d'agression menée par le Viet Nam.

D'une part, les agresseurs vietnamiens confisquent le riz, les boeufs et les buffles, les porcs et la volaille de la population kampuchéenne et, d'autre part, ils appliquent leur politique de génocide en :

- a) Forçant la population kampuchéenne à vivre le long de lignes d'approvisionnement stratégiques essentielles loin de leurs rizières, et lui interdisant de poursuivre ses travaux agricoles;
- b) Rassemblant la population kampuchéenne et l'envoyant effectuer des travaux forcés dans le cadre du plan K-5;
- c) Enrôlant de force des jeunes Kampuchéens dans leur armée fantoche pour servir leur guerre d'agression au Kampuchea.

2. Pourquoi l'assistance internationale ces neuf dernières années n'a-t-elle pas été en mesure de mettre fin aux souffrances du peuple kampuchéen? La raison en est que cette assistance humanitaire n'est pas parvenue au peuple kampuchéen qui en avait besoin. Les agresseurs vietnamiens l'ont détournée pour nourrir leurs troupes au Kampuchea et pour leur permettre ainsi de continuer d'occuper le Kampuchea.

3. Sur le champ de bataille au Kampuchea, à la suite du démantèlement répété des réseaux administratifs vietnamiens dans des villages par l'armée nationale du Kampuchea démocratique en coopération avec la population kampuchéenne et les autres forces patriotiques faisant partie du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, les troupes vietnamiennes ne peuvent plus piller à volonté le riz et les autres produits alimentaires et spolier ainsi la population kampuchéenne. De ce fait, en maints endroits, les troupes vietnamiennes en sont réduites à n'avaler qu'une maigre bouillie de riz et, au Viet Nam lui-même, 7 millions de personnes voient apparaître le spectre de la famine.

Même dans des conditions aussi catastrophiques, les autorités de Hanoi continuent obstinément à poursuivre leur guerre d'agression au Kampuchea. Elles continuent de refuser une solution politique au problème du Kampuchea par négociation directe avec le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, dirigé par S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, Président du Kampuchea démocratique.

Cela étant, si on accorde de l'aide alimentaire au Kampuchea qui se trouve toujours sous occupation vietnamienne, ou aux autorités de Hanoi, cette aide ne parviendra ni au peuple kampuchéen, ni au peuple vietnamien. Les autorités de Hanoi l'utiliseront pour nourrir leurs troupes d'occupation au Kampuchea, comme ils le font depuis neuf ans.

4. Pour toutes ces raisons, le Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique souhaite lancer un appel à la communauté mondiale et à tous les organismes de secours internationaux pour qu'ils s'abstiennent d'accorder une assistance alimentaire à l'administration vietnamienne à Phnom Penh et aux autorités de Hanoi.

La seule façon possible de mettre fin aussi tôt que possible aux souffrances des peuples vietnamien et kampuchéen est de continuer d'exercer des pressions sur les autorités de Hanoi jusqu'à ce qu'elles acceptent de négocier avec le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, dirigé par S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, Président du Kampuchea démocratique, afin de mettre fin à la guerre d'agression au Kampuchea par le retrait de toutes les forces d'agression vietnamiennes du Kampuchea et de permettre au peuple kampuchéen d'exercer son droit à disposer de lui-même.
